

1240 rue du MI Foch

76580 LE TRAIT

☎ 02.35.37.91.55

cmdvs.secretariat@laposte.net

cmdvs.stephanie@orange.fr

PROJET PEDAGOGIQUE

INTRODUCTION

« L'éducation artistique est le premier vecteur de la démocratisation culturelle »

Composante essentielle de la formation des citoyens, l'éducation artistique et culturelle doit permettre une véritable démocratisation de l'accès à la culture.

Le conservatoire du Val de Seine, Etablissement d'enseignement artistique spécialisé, classé par l'Etat, a pour mission de transmettre, à un public le plus large possible, une formation artistique et culturelle leur permettant d'appréhender la diversité et la richesse des expressions artistiques d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Dans le cadre des orientations définies par le projet d'établissement, le projet pédagogique précise les objectifs que l'équipe enseignante au regard des moyens mis à sa disposition par les collectivités adhérentes au Syndicat.

Elaboré en référence aux schémas nationaux d'orientations pédagogiques du Ministère de la culture par le conseil pédagogique réuni autour du directeur de l'établissement, il prend en compte les spécificités de la structure liées à ses ressources, son histoire, son environnement, son organisation actuelle et à venir.

En complément du projet d'établissement, du règlement intérieur et du règlement des études, ce document est validé par le conseil pédagogique et le conseil d'établissement qui en assurent le suivi et l'évolution.

STRUCTURATION PÉDAGOGIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT

➤ Le Conseil pédagogique

Animé par le directeur, il rassemble les responsables de département et/ou l'ensemble de l'équipe pédagogique. C'est une instance d'échanges, de réflexions, de propositions et de décisions qui permettent de veiller sur le bon fonctionnement du déroulement des études, d'adapter l'offre de cours aux rythmes des élèves, de proposer un enseignement évolutif et de qualité ouvert aux nouvelles pratiques pédagogiques.

➤ Les départements pédagogiques

Le Conservatoire du Val de Seine assure l'enseignement de DEUX spécialités artistiques : Musique – Danse. Ces spécialités sont structurées en départements pédagogiques.

Les missions de ces départements sont diverses :

- Conception des cursus et contenus spécifiques,
- Suivi et évaluation des élèves : élaboration des « dossiers de suivi des études » et des « parcours de formation personnalisés ».
- Proposition en matière de projets spécifiques, de plan de formation..

Selon ses spécialités, chaque département peut définir ses principes d'organisation avec l'accord de la direction et veille à coordonner son action en harmonie avec le projet d'établissement. (*extraits de schéma national d'orientation pédagogique*)

Département cordes : violon, alto, violoncelle, contrebasse à cordes

Département bois : Flûte traversière, hautbois, clarinette, saxophone

Département cuivre : Trompette, Cor, Tuba, Trombone

Département instruments polyphoniques : piano, clavecin, accordéon, guitare, percussions

Département musiques amplifiées : claviers, piano jazz, guitare électrique, guitare basse, batterie, chant, variétés.

Département culture et formation musicale : chant, FM, culture et analyse musicale, éveil, initiation

Département arts de la scène : danse classique, moderne, contemporaine, africaine, hip hop, atelier chorégraphique, culture chorégraphique.

Département pratiques collectives : orchestres cordes (3), orchestre vent junior, orchestre d'harmonie, ensemble vocal, chorale, big band.

ORGANISATION DES ÉTUDES

Les dispositions suivantes sont communes aux deux spécialités, musique et danse, faisant l'objet d'un règlement des études.

Les cours sont dispensés en dehors du temps scolaires ainsi que les mercredis et samedis. La période d'ouverture du Conservatoire suit le calendrier scolaire de l'académie de Rouen (zone B). Aucun cours n'est dispensé durant les vacances scolaires.

L'organisation et la progression des études sont structurées en cycles d'apprentissage. Chaque cycle possède une cohérence qui lui est propre (*Cf. règlement des études*)

Les volumes horaires et la périodicité des fréquences de cours dans chaque cycle sont adaptés aux contenus des études. L'organisation des horaires peut être modifiée d'une année scolaire sur l'autre afin d'optimiser les modes d'acquisition des élèves.

Les acquis s'expriment en termes de compétences et de capacités (techniques) nécessaires à l'expression artistique, individuelle et collective. Le temps passé dans le cycle peut varier afin de s'adapter au rythme de chaque élève.

La formation globale de l'élève concilie différents temps d'apprentissage :

Le cycle pluriannuel : permet à chacun d'acquérir à son rythme un ensemble de compétences

L'année : temps sur lequel s'élaborent les réalisations, les étapes de la progression

Le projet artistique et pédagogique : permet à l'élève, sur un temps donné, de s'investir dans un travail ou un thème particulier et ainsi d'approfondir ses compétences, d'élargir le champ de sa pratique, de s'ouvrir sur des univers ou esthétiques moins explorés, d'enrichir et de compléter son apprentissage

La fréquentation des concerts, spectacles ... : organisés par le Conservatoire et ses partenaires. La participation et la fréquentation des concerts et spectacles est un élément essentiel de la formation de l'élève. Cela lui permet, ainsi qu'à son entourage, d'éveiller le plaisir et la curiosité, se familiariser aux codes du spectacle et de développer un jugement critique et éclairé.

Les nombreux projets constituant la saison du Conservatoire sont autant d'occasion pour le public, élèves, parents et extérieurs, de s'ouvrir à des formes d'expressions artistiques multiples.

ORIENTATIONS PÉDAGOGIQUES DE L'ÉTABLISSEMENT

➤ **Sensibilisation auprès des élèves du Conservatoire**

La mission de sensibilisation et d'éveil doit être pensée pour toucher le plus grand nombre d'enfants en leur permettant d'accéder à une découverte et à une première pratique artistique essentiellement basée sur un travail sensoriel. En associant les deux esthétiques enseignées au Conservatoire de musique et de Danse, cette phase de découverte contribue à l'ouverture des perceptions et à la naissance du sens artistique et de la créativité. Il s'agit de permettre à chaque enfant de ressentir et de vivre la musique et la danse par une approche associant le corps, le chant, le rythme et l'écoute.

➤ **Orientation – Parcours découverte**

En complément des cours d'éveil et d'initiation, le Conservatoire propose un parcours de découverte de toutes les disciplines enseignées dans l'établissement. Ce parcours organisé et le « carnet de découverte » qui l'accompagne, est un moment privilégié où chaque enfant a l'occasion d'essayer tous les instruments, d'échanger et de faire connaissance avec les professeurs.

➤ **Cursus**

Le cursus d'enseignement repose de manière continue sur une formation aux pratiques artistiques à la fois collectives et individuelles. Ces pratiques disciplinaires, pour s'accomplir dans toutes leurs dimensions, s'entourent des connaissances culturelles nécessaires. Le cursus est ainsi composé de trois unités d'enseignement fondamentales, complémentaires et indissociables :

- Formation musicale
Discipline de base, la formation musicale vise principalement la formation de l'oreille (construction et développement du sens de l'écoute), l'apprentissage de la lecture et l'écriture, l'acquisition d'une culture musicale de base ainsi que d'une technique solfégique permettant l'autonomie nécessaire à la pratique artistique.
- Formation instrumentale, vocale, chorégraphique
Elle fait l'objet de cours hebdomadaires individuels ou en petits groupes.
L'apprentissage vise l'acquisition d'un savoir faire technique motivé en permanence par l'interprétation, la découverte et la maîtrise d'un répertoire ouvert aux genres et styles les plus variés possibles.
- Pratiques collectives
La pratique collective constitue à la fois une finalité et un complément à la formation instrumentale/vocale/ chorégraphique et à la formation musicale.

Elle permet une mise en pratique, en collectif, des acquisitions des autres matières dans un contexte social et musical vivant.

Discipline irremplaçable quant au développement du sens de l'écoute, la pratique d'ensemble contribue par sa convivialité et la dynamique de groupe à maintenir et accroître la motivation.

➤ **Organisation par cycles**

Le cursus des études musicales comporte trois phases d'étude, deux pour les études chorégraphiques, les cycles. Ces cycles se définissent par des objectifs spécifiques et permettent à chacun de progresser à son rythme.

Un cycle est une période généralement pluriannuelle qui permet la réalisation d'un certain nombre d'objectifs de formation préalablement définis. Ces objectifs de formation concourent à l'acquisition de compétences dont la cohérence est évaluée à l'issue de la période établie.

Le 1^{er} cycle pose les bases d'une pratique artistique et constitue une période d'expérimentation au cours de laquelle l'élève va développer son goût et son appétence pour la musique ou la danse. Il doit permettre à l'élève de découvrir, de façon globale et généraliste, l'univers artistique en constituant les bases d'une pratique collective et individuelle, en donnant les premiers repères d'une culture la plus ouverte possible, en éveillant les sens tout en développant la culture du son.

L'élève acquiert progressivement des savoir-faire et une technique en lien avec un comportement social où l'écoute de l'autre et l'écoute de soi doivent lui permettre de s'épanouir harmonieusement. Pendant son premier cycle, il acquiert également les outils d'une méthode en vue d'une autonomie.

Le 2^{ème} cycle est une période pendant laquelle l'expérimentation se transforme en connaissances artistiques et musicales. Outre l'appropriation d'un langage artistique et l'acquisition des bases d'une pratique autonome, on veillera à développer l'ouverture culturelle en favorisant la transdisciplinarité et l'approche d'esthétiques diverses.

Un des enjeux de ce cycle est de former des musiciens en vue d'une future ou actuelle pratique autonome et l'émergence d'un projet personnel.

Le 3^{ème} cycle est le cycle de spécialisation, cycle de formation à la pratique amateur. Il s'inscrit dans le prolongement des deux précédents cycles et doit permettre à l'élève de développer un projet artistique personnel, d'accéder à une pratique autonome, d'acquérir des connaissances structurées et de s'intégrer dans le champ de la pratique musicale amateur.

➤ **Hors cursus**

Les attentes des élèves et de leur familles étant diverses et pouvant varier au cours de la scolarité, des « parcours adaptés et diversifiés » doivent pouvoir être proposés (cf règlement des études)

- cursus personnalisé
- cycle pratique instrumentale

Ces parcours constituent une alternative au cursus et sont accessibles au cours du cycle II et cycle III. Dans tous les cas, la validation d'un cycle I complet constituant le socle des compétences fondamentales est incontournable.

Ces alternatives permettent une souplesse dans la construction du parcours de formation, respectant le rythme, les motivations et les besoins spécifiques de chacun. L'implication et l'assiduité de l'élève notamment dans les projets artistiques et pédagogiques du Conservatoire, revêt le même caractère obligatoire que pour les cours suivis dans un cursus diplômant.

➤ **Evaluation**

Elle a pour fonction de situer l'élève dans sa progression et de permettre son orientation tout au long de sa scolarité. Elle donne également des points de repère et des informations, suscitant le dialogue avec les familles. Comme la formation, l'évaluation de l'élève est globale. Elle porte sur l'ensemble des disciplines suivies. Elle est réalisée, d'une part par un contrôle continu réalisé par l'équipe pédagogique et d'autre part sous forme d'une évaluation ponctuelle organisée en examens de fin de cycle.

Les élèves sont présentés aux examens en situation de réussite. Les modalités d'évaluation et de suivi des cursus et des parcours personnalisés sont précisées dans le règlement des études.

➤ **Partenariats**

Les missions de démocratisation et d'éducation culturelle prennent leurs pleines dimensions dans les actions de partenariats sur le territoire avec :

- **l'Éducation nationale**

Le Conservatoire intervient ainsi dans plusieurs groupes scolaires, plus de 34 classes, avec des actions menées par les musiciens intervenants sur toute l'année scolaire mais aussi dans des actions plus ponctuelles faisant appel à d'autres professeurs du Conservatoire (concerts.....)

Depuis septembre 2013, une classe CHAM vocale est proposée aux élèves du collège Charcot (Le Trait)

- **Le public handicapé (enfants et adultes)**

C'est dans le même objectif que le Conservatoire a élargi son champ d'intervention en direction du public handicapé. Actuellement huit groupes de trois structures différentes (IMPP, l'Essor, St Onuphre, foyer de vie les Mouettes)

- **Les personnes âgées**

En collaboration avec le CCAS de la ville du Trait, une chorale est ouverte aux retraités de la commune, forte d'une quarantaine de participants. Ce chœur se produit et participe à de nombreux projets.

- **La petite enfance**

Depuis septembre 2010, la Conservatoire intervient en crèche halte garderie à Duclair (la seule structure dédiée à la petite enfance du canton)

- Les pratiques amateurs

Partenariats et accueil des musiciens de la fanfare des pompiers du Trait (cours de Formation musicale et d'instruments), projet de diffusion en commun.

- Partenariats avec d'autres structures d'enseignement artistique

Avec les différents conservatoires régionaux, départementaux, intercommunaux et écoles municipales et associatives :

- Recrutement commun,
- Prêt d'instrument, partitions,
- Participation active dans le cadre du schéma départemental 76
- Nombreux projets de diffusion, d'accueil, d'échanges

- Partenariats avec d'autres structures ou associations communes

- Le parc naturel régional des boucles de la Seine normande
- L'association Transfert, bateau de Brotonne, Manega (association de réinsertion, association humanitaire)
- Cinéma Caudebec en Caux –musée Caudebec en Caux
- Théâtre en Seine Duclair
- Les différentes communes et leurs services culturels
- Services enfances, jeunesses des communes
- Bibliothèque

En conclusion

Aujourd'hui, en raison de mutations profondes que connaissent les collectivités territoriales, la société et le monde de l'éducation, un des enjeux majeurs des structures d'enseignements artistiques est de s'adapter à ces changements.

Il conviendra donc pour notre Conservatoire de concilier modernité et tradition, plaisir et exigences, sensibilisation et formation, réalisme et développement.

Par un soutien et un engagement constant, les élèves, les enseignants affirment la nature de leurs convictions et de leurs missions.

Le projet présenté se situe dans une démarche de continuité de service public culturel ouvert sur le territoire.